



PLAN STRATÉGIQUE

2023-2025

On  la vie!



MOT DU MAIRE

Les choses évoluent à un rythme incroyable. Des changements climatiques à l'exode des populations urbaines vers les régions comme celle des Laurentides, il est nécessaire d'adapter notre vision, nos services et nos infrastructures. Le plan stratégique 2023-2025 est précisément le fruit d'une analyse rigoureuse de ces besoins émergents, au profit des 64 973 Mirabellois.

Ainsi, ce plan stratégique produit de façon concertée avec le conseil municipal, la direction générale et les différents services de la ville, tient compte des enjeux du développement du territoire liés à la densification et au transport collectif.

Les énoncés de gouvernance (politique) et d'intendance (fonction publique) issus des discussions permettront de concrétiser et d'atteindre la mission de la Ville, soit d'être accueillante, dynamique, et diversifiée, en se démarquant par son milieu de vie de qualité, et ce, en continuant d'offrir le maximum de services à moindre coût.

Pour l'excellence de ce plan stratégique 2023-2025, qui se veut à l'image de l'évolution de notre ville, je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, se sont engagées à présenter une vision réaliste et adaptée à la croissance de Mirabel.

Le maire
Patrick Charbonneau





« LA MISSION

Accueillante, dynamique et diversifiée, Mirabel se démarque par son milieu de vie de qualité où la cohabitation, le développement durable et les services aux citoyens sont au cœur de nos décisions et de nos actions.

MIRABEL MET À JOUR SON PLAN STRATEGIQUE

Une planification stratégique est un processus qui permet de réfléchir collectivement aux enjeux de développement du territoire afin que celui-ci soit cohérent et harmonieux, tout en tenant compte des enjeux environnementaux, agricoles, économiques et de transport.

Cet exercice permet de définir un but commun ainsi que les moyens à mettre en place pour assurer la pérennité de la qualité de vie des citoyens et le développement socioéconomique durable de la Ville de Mirabel.

Une mise à jour a été effectuée et élaborée pour la période 2023-2025.

ÉNONCÉ DE GOUVERNANCE

(CONSEIL MUNICIPAL)

Assurer la qualité de vie, la prospérité ainsi que la croissance harmonieuse de Mirabel.

Assurer l'efficacité de notre organisation municipale

Répondre aux besoins des générations actuelles sans compromettre ceux des générations futures



Assurer la prospérité sociale et économique de notre ville

Planifier un milieu de vie harmonisé qui répond aux besoins diversifiés

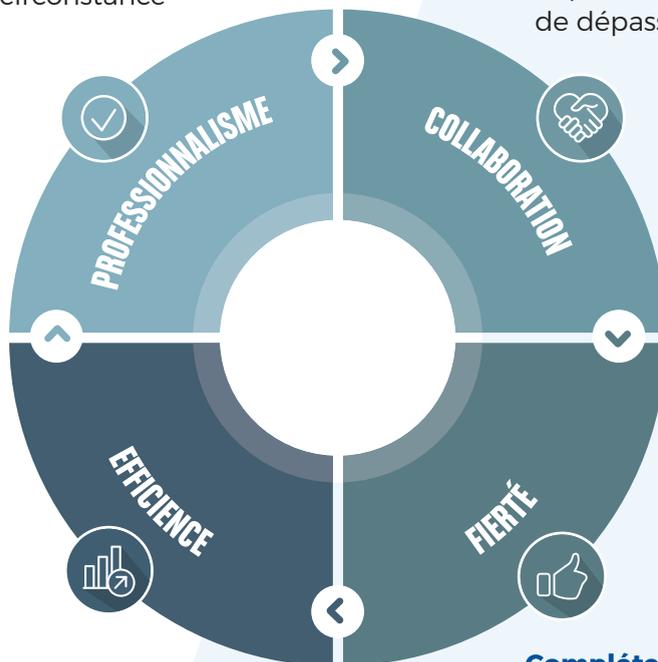
ÉNONCÉ D'INTENDANCE

(FONCTION PUBLIQUE)

**Donner le meilleur de soi en contribuant avec fierté
à l'efficacité des services et au rayonnement de l'image de Mirabel.**

Faire preuve de rigueur
et de la plus grande intégrité
en toute circonstance

S'engager personnellement
avec mes collègues
et partenaires afin
de dépasser les attentes



Contribuer à l'amélioration
continue et à la performance
de nos opérations

Compléter chaque tâche
en visant l'excellence et dans
le respect de tous

QUELS SONT LES GRANDS ENJEUX DE MIRABEL CONSIDÉRÉS AU COURS DU PROCESSUS ?

- Ⓜ L'étendue du territoire;
- Ⓜ La forte croissance démographique;
- Ⓜ Les nouvelles normes de densité de population par hectare;
- Ⓜ La cohabitation du milieu urbain et du milieu agricole;
- Ⓜ Le maintien des milieux naturels;
- Ⓜ La congestion routière;
- Ⓜ La qualité de vie des citoyens;
- Ⓜ La capacité de desserte en services municipaux.

LES 4 AXES DU PLAN STRATÉGIQUE



L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE



LE DÉVELOPPEMENT
SOCIAL ET ÉCONOMIQUE



LES INFRASTRUCTURES
ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



LE DÉVELOPPEMENT
ORGANISATIONNEL

NOS 5 VALEURS

- **RESPECT**
- **FIERTÉ**
- **INTÉGRITÉ**
- **EFFICIENCE**
- **CONSCIENCE ENVIRONNEMENTALE**



L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

OBJECTIF

Planifier un milieu de vie harmonisé qui répond à des besoins diversifiés.

ORIENTATIONS

Élaborer une stratégie pour la gestion du développement et du redéveloppement afin de respecter les objectifs et de ne pas nuire au développement futur.

Planifier les projets selon une analyse globale des impacts et non dans une simple perspective locale.

Favoriser pour les nouveaux développements résidentiels, des projets innovants, axés sur l'environnement et la qualité de vie.

Planifier et autoriser les nouveaux projets, lorsque l'accessibilité et la sécurité sont dûment adaptées.



LES INFRASTRUCTURES ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIF

Répondre aux besoins des générations actuelles, sans compromettre ceux des générations futures.

ORIENTATIONS

Actualiser les différents plans directeurs d'infrastructures afin de mieux identifier les critères de sélection et de priorisation des projets et maintenir la mise aux normes des infrastructures existantes.

Poursuivre la recherche en sources d'eau et planifier des installations de pompage et de traitement de ces eaux afin de répondre aux besoins futurs.

Élaborer les options de desserte en eau potable et en traitement des eaux usées afin de répondre aux besoins futurs de développements à forte densité.

Maintenir le taux global de la superficie attribuée aux milieux naturels à 30 % de notre territoire.

Encourager les initiatives écoresponsables

Accroître le développement d'un tourisme intelligent et innovant grâce à l'apport de Tourisme Mirabel dans la mise en valeur des espaces verts et des attraits du territoire.



LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

OBJECTIF

Assurer la prospérité sociale et économique de notre ville.

ORIENTATIONS

Élaborer et adopter un plan directeur pour la planification de l'équipement collectif des parcs.

Assurer la pérennité de nos organismes en effectuant la promotion de notre politique de soutien et de reconnaissance de nos organismes.

Favoriser une approche novatrice dans l'actualisation et la conception des activités.

Être sélectif et favoriser les industries de haute technologie.

Développer et diversifier la zone aéroportuaire comme pôle économique majeur au niveau régional.

Demeurer vigilant à l'égard de nos terres agricoles.

Élaborer un plan directeur spécifique au développement du secteur agricole qui comprend un volet visant des projets de transformation agro-alimentaire.

Maintenir des taux de taxation concurrentiel.

Renforcer le sentiment de sécurité pour les familles.



LE DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

OBJECTIF

Assurer l'efficacité de notre organisation municipale.

ORIENTATIONS

Bonifier la qualité des services aux citoyens (requêtes, services en ligne ou de proximité).

Se positionner comme un employeur de choix dans un contexte de volatilité de la main-d'œuvre.

Rechercher en tout temps le meilleur usage des ressources disponibles.

LES RÉSULTATS PASSENT PAR L'ACTION !

PLAN D'ACTION
2023-2025

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



OBJECTIF:

Planifier un milieu de vie harmonisé qui répond à des besoins diversifiés.

	2023	2024	2025
1. Élaborer une stratégie pour la gestion du développement et du redéveloppement afin de respecter les objectifs et de ne pas nuire au développement futur			
1.1. Participer à la révision du PMAD (Plan métropolitain d'aménagement et de développement) afin de s'assurer qu'il tiendra compte des particularités de Mirabel		✓	✓
1.2. Réviser le Schéma d'aménagement et de développement pour introduire les nouvelles orientations gouvernementales			✓
1.3. Évaluer les potentiels de développement restant ainsi que les potentiels de redéveloppement sur le territoire et y prévoir des orientations de planification spécifiques		✓	✓
1.4. Améliorer la desserte en transport collectif	✓	✓	✓
2. Planifier les projets selon une analyse globale des impacts et non dans une simple perspective locale			
2.1. Élaborer une grille spécifique aux normes et outils de planification urbanistique afin d'évaluer la conformité de chaque projet (ou pour les projets promoteurs) avant leur présentation au conseil	✓	✓	✓
2.2. Planifier un Plan d'aménagement d'ensemble (PAE) pour le secteur du golf de Saint-Janvier			✓
2.3. Planifier un Plan d'aménagement d'ensemble (PAE) pour le secteur de la Cité de Mirabel	✓	✓	✓
2.4. Planifier l'implantation d'écoles primaires et secondaire, notamment dans les secteurs de Saint-Canut, Domaine-Vert Nord et Saint-Janvier	✓	✓	✓
3. Favoriser pour les nouveaux développements résidentiels des projets innovants axés sur l'environnement et la qualité de vie			
3.1. Prolonger le réseau cyclable chaque année	✓	✓	✓
3.2. Favoriser des projets améliorant la gestion des eaux pluviales	✓	✓	✓
3.3. Favoriser les initiatives réduisant les îlots de chaleur en convivialité avec le territoire	✓	✓	✓
3.4. Être proactif dans la mise à jour de nos règlements d'urbanisme afin de prendre en compte les nouvelles tendances (via les travaux du comité de planification)	✓	✓	✓
3.5. Mettre en place des mesures pour augmenter l'offre de logement social et abordable		✓	✓
4. Planifier et autoriser les nouveaux projets lorsque l'accessibilité et la sécurité sont dûment adaptées.			
4.1. Faire pression pour le prolongement de l'autoroute 13 (incluant une voie réservée pour le transport collectif)	✓	✓	✓
4.2. Poursuivre les démarches en vue d'un boulevard urbain pour le prolongement l'autoroute 50		✓	✓
4.3. Prendre des mesures pour la circulation lourde sur le Rang Ste-Marguerite		✓	✓
4.4. Procéder à l'évaluation d'un chemin de détour dans le petit St-Charles		✓	✓
4.5. Faire des représentations pour le prolongement du Réseau express métropolitain (REM) de Deux-Montagnes à Mirabel	✓	✓	✓

LES INFRASTRUCTURES ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



OBJECTIF:
Répondre aux besoins des générations actuelles, sans compromettre ceux des générations futures.

	2023	2024	2025
1. Actualiser les différents plans directeurs d'infrastructures afin de mieux identifier les critères de sélection et de priorisation des projets et maintenir la mise aux normes des infrastructures existantes			
1.1 Revitaliser le boulevard Curé-Labelle et y prévoir un plan d'aménagement paysager	✓	✓	✓
2. Poursuivre la recherche en sources d'eau et planifier des installations de pompage et de traitement de ces eaux afin de répondre aux besoins futurs			
2.1 Déposer une analyse des options avec recommandations visant l'autonomie de Mirabel en production d'eau potable		✓	✓
2.2 Évaluer et planifier un exercice de table avec les villes partenaires en cas d'incident majeur touchant l'eau potable sur notre territoire		✓	✓
2.3 Sensibiliser la population à la surconsommation d'eau potable		✓	✓
3. Élaborer les options de desserte en eau potable et en traitement des eaux usées afin de répondre aux besoins futurs de développements à forte densité		✓	✓
3.1 Évaluer concrètement les besoins et les coûts en lien avec les différents secteurs importants restant à développer		✓	✓
3.2 Relier éventuellement les deux principaux réseaux d'eau potable, secteur Nord-Sud	✓	✓	✓
4. Maintenir le taux global de la superficie attribuée aux milieux naturels à 30 % de notre territoire	✓	✓	✓
4.1 Reboisement des nouveaux quartiers	✓	✓	✓
4.2 Protéger davantage les boisés	✓	✓	✓
4.3 Procéder à l'acquisition de boisés	✓	✓	✓
4.4 Tendre vers une carboneutralité		✓	✓
4.5 Favoriser le reboisement des corridors forestiers et encourager l'aménagement de brise-vents	✓	✓	✓
5. Encourager les initiatives écoresponsables	✓	✓	✓
5.1 Adopter des mesures pour favoriser un virage électrique	✓	✓	✓
5.2 Contrôler davantage le respect des bandes riveraines par des actions concrètes	✓	✓	✓
5.3 Accroître la diffusion et la visibilité des initiatives mises en place en matière de protection de l'environnement	✓	✓	✓
5.4 Encourager les initiatives innovantes pour la récupération et la valorisation des matières résiduelles	✓	✓	✓
5.5 Élaborer un plan de développement durable		✓	
5.6 Intégrer le plan d'adaptation aux changements climatiques		✓	✓
6. Accroître le développement d'un tourisme intelligent et innovant grâce à l'apport de Tourisme Mirabel dans la mise en valeur des espaces verts et des attraits du territoire	✓	✓	✓

LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE



OBJECTIF:

Assurer la prospérité sociale et économique de notre ville.

	2023	2024	2025
1. Élaborer et adopter un plan directeur pour la planification de l'équipement collectif des parcs		✓	✓
1.1 Implanter des jardins communautaires et collectifs	✓	✓	✓
1.2 Offrir un équipement sportif d'envergure	✓	✓	✓
2. Assurer la pérennité de nos organismes en effectuant la promotion de notre politique de soutien et de reconnaissance de nos organismes	✓	✓	✓
2.1 Mettre en place de stratégies de valorisation, de rétention et de renouvellement des bénévoles	✓	✓	✓
2.2 Accorder le support requis pour assurer leur bon fonctionnement et encourager les initiatives de développement	✓	✓	✓
2.3 Miser sur la fierté et le sentiment d'appartenance à la communauté	✓	✓	✓
2.4 Revoir le Programme de soutien financier aux comités de proximité à la Ville (comités de parc) en vue d'optimiser l'octroi d'aides financières pour l'organisation d'événements ou de projets		✓	✓
3. Favoriser une approche novatrice dans l'actualisation et la conception des activités	✓	✓	✓
3.1 Élaborer une politique culturelle et un plan d'action		✓	
4. Être sélectif et favoriser les industries de haute technologie			
4.1 Poursuivre la représentation de Mirabel dans les sommets économiques internationaux	✓	✓	✓

LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (SUITE)



OBJECTIF:
Assurer la prospérité sociale
et économique de notre
ville.

	2023	2024	2025
5. Développer et diversifier la zone aéroportuaire comme pôle économique majeur au niveau régional	✓	✓	✓
5.1 Lobby et promotions ciblées : établir des partenariats avec l'Aéroport de Montréal	✓	✓	✓
6. Demeurer vigilant à l'égard de nos terres agricoles			
6.1 Identifier nos moyens d'interventions	✓	✓	✓
6.2 Collaborer avec l'Union des producteurs agricoles locale	✓	✓	✓
6.3 Réviser le Plan de développement de la zone agricole (PDZA)		✓	
7. Élaborer un plan directeur spécifique au développement du secteur agricole qui comprend un volet visant des projets de transformation agro-alimentaire			
7.1 Favoriser l'industrie de transformation agricole (autre que le cannabis)	✓	✓	✓
8. Maintenir des taux de taxation concurrentiel			
8.1 Effectuer un contrôle serré des dépenses	✓	✓	✓
8.2 Développer de nouvelles sources de revenus en fonction des nouveaux pouvoirs de tarification	✓	✓	✓
8.3 Établir une politique de gestion de la dette	✓	✓	✓
8.4 Établir une politique de gestion des réserves et des excédents accumulés	✓	✓	✓
8.5 Réviser la tarification de l'eau potable	✓		
8.6 Réviser la tarification des eaux usées	✓	✓	✓
9. Renforcer le sentiment de sécurité pour les familles			
9.1 Embauche de ressources professionnelles au Service de police (travailleur social, analyste civil)	✓		
9.2 Poursuivre le développement du projet Citoyens en patrouille		✓	✓
9.3 Poursuivre la pérennité du policier éducateur à la nouvelle école secondaire de Mirabel		✓	✓
9.4 Mettre de l'avant les initiatives requises avec les conclusions du Livre blanc dans le milieu policier		✓	✓
9.5 Consulter sur le plan de desserte du Service de la sécurité incendie		✓	✓

LE DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL



OBJECTIF :

Assurer l'efficacité de notre organisation municipale.

	2023	2024	2025
1. Bonifier la qualité des services aux citoyens (requêtes, services en ligne ou de proximité)			
1.1 Améliorer la réception et le traitement des requêtes	✓	✓	✓
1.2 Mettre sur pied un conseil jeunesse avec la collaboration des conseillers municipaux		✓	✓
2. Se positionner comme un employeur de choix dans un contexte de volatilité de la main-d'œuvre			
2.1 Mettre sur pied et déployer un plan et des actions visant la rétention, l'accueil et l'intégration des employés	✓	✓	✓
2.2 Évaluer les espaces de travail dans les bâtiments municipaux afin de planifier les travaux d'agrandissement requis			✓
2.3 Adopter une politique d'inclusion professionnelle		✓	✓
2.4 Accentuer le sentiment de fierté de travailler à Mirabel par des initiatives de reconnaissance	✓	✓	✓
3. Rechercher en tout temps le meilleur usage des ressources disponibles			
3.1 Accentuer le virage numérique au sein de chaque service	✓	✓	✓
3.2 Revoir les processus de travail au sein de chaque service afin d'optimiser la performance et l'efficacité	✓	✓	✓



Publié par le Service des communications, mars 2024